



الوكالة المغربية للتخطيط العمراني والبناء
Agence Urbaine d'Essaouira

**Sommaire :**

Le bilan des réalisations du Royaume en matière de planification et de gestion urbaine au niveau du continent africain a été présenté, récemment à Abidjan, par la ministre de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville, Nouzha Bouchareb, lors de la deuxième édition du «Village du Maroc».

Près de 22.000 logements seront électrifiés entre les années 2020 et 2023 dans le cadre du Programme d'électrification rurale, a indiqué lundi à Rabat le ministre de l'Énergie, des mines et de l'environnement, Aziz Rabbah

Dans ce numéro :

Gestion urbaine en Afrique.. Le bilan des réalisations du Royaume présenté à Abidjan	2
Urbanisme : Les Agences urbaines entament le virage numérique	2
Fès	
Présentation du projet du guichet numérique unique des autorisations d'urbanisme	2
Afin de répondre à la demande en logement social dans la région de Drâa-Tafilalet : Al Omrane ouvre une filiale à Errachidia	3
Aziz Rabbah : « 22.000 logements seront électrifiés entre 2020 et 2023 »	3
Marché immobilier au Maroc : Tendances et évolution	3
Derniers numéros du bulletin	4
Agenda	4

NOUZHA BOUHAREB À LA COP25: LE MAROC S'EST ENGAGÉ DEPUIS 2000 EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ GENRE

Le Maroc s'est engagé dès le début des années 2000 dans un ensemble de réformes constitutionnelles, institutionnelles et juridiques en faveur d'une égalité accrue entre les sexes, a souligné, mardi 10 décembre à Madrid, la ministre de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville, Nouzha Bouchareb.

S'exprimant lors d'une rencontre de haut niveau sur "La perspective genre dans la lutte contre le changement climatique" dont le coup d'envoi a été donné par la vice-présidente du gouvernement espagnol, ministre

de la Présidence, Carmen Calvo, Mme Bouchareb a affirmé que cet engagement s'est traduit dans la Constitution de 2011 qui appelle dans son article 19 à l'égalité effective entre les sexes en matière de droits et de pratiques.

Dans ce contexte, la ministre a cité la mise en œuvre de la Budgétisation Sensible au Genre (BSG) dès 2002, une approche budgétaire visant la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes, à travers l'intégration d'une perspective genre dans la programmation budgétaire publique, et qui a été inscrite dans le cadre légal

marocain par une loi organique relative à la Loi de Finances en 2015...

SOURCE: 2m.ma

MME BOUHAREB.. LA FMC CONSTITUE UNE LOCOMOTIVE POUR LE SECTEUR DU BÂTIMENT

La Fédération des industries des matériaux de construction (FMC) du Maroc constitue une locomotive pour le secteur du bâtiment. C'est ce qu'a affirmé, mercredi dernier à Rabat, Mme Nouzha Bouchareb, ministre de l'Aménagement du territoire national, de l'urbanisme, de l'habitat et de la politique de la ville, lors d'une réunion tenue avec le président de la FMC, David Toledano.

Le partenariat stratégique et historique liant la Fédération et le ministère, a-t-elle souligné, permettra d'impulser une forte dynamique dans le secteur de l'habitat, dont l'impact sur l'économie marocaine est significatif, puisqu'il constitue près de 6% du PIB du Royaume.

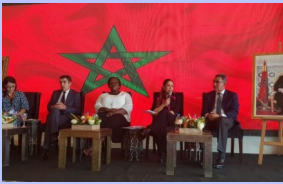
Les stratégies entreprises par les deux parties, a fait savoir la ministre, devraient répondre aux attentes des deux grands chantiers engagés par le Maroc, à savoir la régionalisation avancée et le nouveau modèle de développement, tout en s'inscrivant dans la nouvelle dynamique prônée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Mme Bouchareb a assuré que la méthodologie de travail doit répondre à la demande pressante du citoyen, en lui offrant un logement digne, décent et adapté à son pouvoir d'achat, relevant la nécessité d'instaurer une bonne gouvernance axée sur la convergence entre les deux parties.

Par ailleurs, Mme Bouchareb a

souligné, d'autre part, que tout programme doit se consacrer en priorité à la satisfaction des besoins des citoyens et à la lutte contre les disparités sociales, faisant allusion au programme de l'habitat à l'horizon 2020. Elle a évoqué, à cet égard, l'écosystème des «industries des matériaux de construction», dont la mise en place est entreprise dans le cadre du Plan d'accélération industrielle 2014-2020 et qui concerne cinq filières principales du secteur, à savoir le préfabriqué, la céramique, le marbre, l'acier et le ciment.

SOURCE: btpnews.ma



Le bilan des réalisations du Royaume en matière de planification et de gestion urbaine au niveau du continent africain a été présenté, récemment à Abidjan, par la ministre de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville, Nouzha Bouchareb, lors de la deuxième édition du «Village du Maroc».

GESTION URBAINE EN AFRIQUE.. LE BILAN DES RÉALISATIONS DU ROYAUME PRÉSENTÉ À ABIDJAN

La ministre de l'Habitat a assuré que «de par sa portée multidimensionnelle, le modèle marocain en Afrique suscite l'intérêt croissant de nombreux pays du continent», selon un communiqué du Département de l'aménagement du territoire national et de l'urbanisme du ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville.

«Il importe, dès lors de capitaliser sur les acquis réalisés et les bénéfices engrangés afin de rendre irréversible cette dyna-

mique et la renforcer ainsi dans un environnement très compétitif», a-t-elle assuré, soulignant la nécessité de mettre en place un mécanisme de coordination et de dialogue permanent, à haut niveau, entre le Maroc et l'Afrique, en charge de la planification et du développement urbain.

«S.M. le Roi Mohammed VI, a-t-elle ajouté, s'est personnellement engagé et investi dans la politique africaine du Royaume, porteuse de rapprochement et de co-développement, qui s'illustre par les multiples visites et initiatives Royales et par

l'élargissement des domaines de coopération avec un nombre important de pays africains»...

SOURCE: btpnews.ma



«E-Urbanisme» vise à mettre en place des plates-formes nécessaires pour entamer cette transformation

E-Urbanisme : Les Agences urbaines entament le virage numérique

Digitaliser l'ensemble des documents urbanistiques et mettre en ligne des services dématérialisés à l'égard des usagers seraient la prochaine étape à franchir par les Agences urbaines (AU). En effet, la tutelle, à travers sa direction de l'urbanisme, se lance dans la dématérialisation des documents d'urbanisme et des services rendus par les Agences urbaines. Pour ce faire, il vient de lancer une étude baptisée «E-Urbanisme» visant à mettre en place des plates-formes nécessaires pour entamer cette transformation. Ce projet comprend

deux aspects : le premier est relatif à la production des documents d'urbanisme et le deuxième touchera les services rendus par les 29 Agences urbaines que compte le Royaume.

L'outil numérique indispensable pour la transformation de territoires et l'amélioration du climat des affaires

Ce projet rentre dans le cadre de la dématérialisation des processus de production des documents d'urbanisme (par exemple : étude, concertation, production car-

tographique, homologation, certification numérique) ainsi que l'usage des services en ligne des Agences urbaines (la note de renseignements urbanistiques, pré-instruction des dossiers de demande d'autorisations urbanistiques, demande et vente des données urbanistiques)...

SOURCE: aujourd'hui.ma



La région de Fès-Meknès constitue la sixième étape dans le processus de généralisation du guichet numérique unique des autorisations d'urbanisme.

FÈS PRÉSENTATION DU PROJET DU GUICHET NUMÉRIQUE UNIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME

La ville de Fès a abrité, vendredi dernier, une rencontre sur la généralisation dans la région de Fès-Meknès du chantier du guichet numérique unique des autorisations d'urbanisme et économiques, portant sur l'utilisation des nouvelles technologies comme levier d'amélioration de l'accès du citoyen et de l'entreprise aux prestations dématérialisées.

La plateforme devrait permettre une gestion numérique fluide, traçable et transparente des autorisa-

tions administratives à caractère urbanistique et économique et une dématérialisation du processus de traitement, et ce, du dépôt de la demande d'autorisation par le requérant jusqu'à sa signature électronique par le président de la commune concernée, en passant par les membres de la commission, qui instruisent de manière digitale les dossiers, enregistrent leurs observations et signent électroniquement leurs avis.

Intervenant à cette occasion, le wali directeur général des

collectivités locales, Khalid Safir, a indiqué que cet «important chantier, mené par le ministère de l'Intérieur en collaboration avec plusieurs parties appartenant aux autres départements ministériels concernés par le programme de transformation numérique des collectivités territoriales et la dématérialisation des autorisations d'urbanisme et des autorisations économiques, n'est plus un choix»...

SOURCE: lematin.ma

AFIN DE RÉPONDRE À LA DEMANDE EN LOGEMENT SOCIAL DANS LA RÉGION DE DRÂA-TAFILALET : AL Omrane ouvre une filiale à Errachidia

« Cette filiale dont le siège est à Errachidia couvrira l'ensemble de la région qui est constituée de 5 provinces, Errachidia, Ouarzazate, Zagora, Midelt et Tinghir, et de 125 communes territoriales sur 111.949 km² », indique l'entreprise publique précisant que la création d'une société filiale du holding Al Omrane dénommée « Al Omrane Drâa-Tafilalet », de la nouvelle région Drâa-Tafilalet, rassemblant certaines provinces qui relèvent de l'ex-région Meknès-Tafilalet et l'ex-

région Souss-Massa-Drâa, permettra de répondre aux exigences de la régionalisation avancée en tant que nouveau mode de gouvernance territorial adopté par l'État, à même de satisfaire les exigences de la région, à travers la valorisation de ses potentialités et ressources.

Dans ce sens, la filiale sera chargée de mettre en place au niveau de son territoire les différents programmes publics confiés à Al Omrane et dans les domaines d'activités y afférents. Pour Al Omrane, la société filiale constitue l'outil

opérationnel de l'État dans la région de Drâa-Tafilalet, à même de répondre à la forte demande du gouvernement, du ministère de l'aménagement du territoire national, de l'urbanisme, de l'habitat et de la politique de la ville (MATNUHPV) et des collectivités territoriales, et ce pour la réalisation des différents programmes publics...

SOURCE : aujourd'hui.ma



Le Groupe Al Omrane continue sa stratégie d'expansion dans le Royaume en ouvrant une filiale dans la région de Drâa-Tafilalet.

AZIZ RABBAH : « 22.000 LOGEMENTS SERONT ÉLECTRIFIÉS ENTRE 2020 ET 2023 »

En réponse à une question orale sur « l'électrification du monde rural », présentée par le groupement parlementaire du Parti du progrès et du socialisme (PPS) à la Chambre des représentants, Rabbah a souligné que ce programme vise à électrifier 850 douars, soit près de 22.000 logements.

Le ministre a fait état d'environ 531 marchés en cours de réalisation et 125 appels d'offres, tandis que 202 autres attendent la signature de partenariats avec les communes rurales concernées, indiquant que le taux

d'électrification rurale a atteint 99,14% dans la région de Béni Mellal, 99,80% à Casablanca-Settat, 99,50% à Drâa-Tafilalet, 99,50% à Fès-Meknès et presque 100% à Dakhla-Oued Ed-Dahab.

Le ministre a en outre affirmé que le Maroc a accompli d'importantes réalisations dans le domaine de l'électrification du monde rural selon un modèle devenu aujourd'hui un exemple à suivre, sur la base duquel des partenariats et des centres de recherche ont été établis.

Le Maroc a obtenu des résultats importants, à travers des investissements de 30 milliards de dirhams, a-t-il fait observer, notant que le nombre de bénéficiaires de l'électricité dans le monde rural a atteint environ 12,7 millions de personnes.

SOURCE : challenge.ma

Près de 22.000 logements seront électrifiés entre les années 2020 et 2023 dans le cadre du Programme d'électrification rurale, a indiqué lundi à Rabat le ministre de l'Énergie, des mines et de l'environnement, Aziz Rabbah

MARCHÉ IMMOBILIER AU MAROC : TENDANCES ET ÉVOLUTION

Un secteur en baisse

La tendance des prix de l'immobilier, ancien comme neuf, est à la baisse au Maroc. Depuis le début de l'année 2019, les prix des logements anciens baissent et, cette année, la dépréciation des prix dure un peu plus longtemps que les années précédentes. La même dynamique s'observe pour les logements neufs ; les prix des appartements font un bond en arrière de 6%. Cette tendance s'inverse néanmoins concernant le prix des maisons neuves qui enregistre une

hausse de 5% depuis le mois de mars 2019. Cette baisse est inexorablement liée au recul de la demande, poussant les propriétaires à baisser les prix s'ils désirent vendre. En effet, la demande tend vers un ralentissement à la fin du printemps, ralentissement qui s'accroît au début de l'été, que ce soit pour les appartements ou pour les maisons : on observe une baisse de 7% sur les trois derniers mois. En somme, quelle que soit la tendance, nous sommes encore loin de l'équilibre entre l'offre et la de-

mande.

Kénitra et Salé jouent les locomotives

Kénitra et Salé sont avec, dans une moindre mesure, Témara et Essaouira, les seules villes du Royaume à afficher des prix de l'immobilier en hausse au cours des six derniers mois. Le marché de l'immobilier est toujours à la baisse en cette année 2019...

SOURCE : lematin.ma



Il apparaît comme évident que, depuis quelques années, le marché immobilier marocain est un secteur à la baisse. Baisse de la demande, baisse des prix... l'année 2019 a été témoin d'un recul important. Mais cette baisse est-elle là pour durer et quelles sont les perspectives pour le marché pour les mois à venir ?

BULLETIN OFFICIEL

Numéro du BO	Date de Publication
6836	05-12-2019
6837	09-12-2019
6838	12-12-2019
6839	16-12-2019
6840	19-12-2019
6841	23-12-2019
6842	26-12-2019

AGENDA

Atelier écriture Tifinagh et conférence
 ven. 10 janv 2020 - Institut français - Essaouira

CONCERT – LOU TAVANO
 Sam. 25 janv. à 19:00
 Institut français - Essaouira

CONCERT – HICHAM MASSINE (NOUVEL AN AMAZIGH)
 Ven. 17 janv.
 Institut français - Essaouira

CINÉMA – DAMIEN VEUT SAUVER LE MONDE
 Mer. 8 janv. à 19h - Patio de l'Institut français.

السنة الثامنة والتسعون - عدد 5091 11 جمادى الآخرة 1431 2010 م

ISSN 001 - 1228

الملكية المغربية
الطبعة الرسمية
 نشرة الإعلانات القانونية والقضائية والإدارية

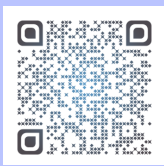
العدد : 10 تراجم

بيانات النشر	تصنيفات الاشتراك	
	في المغرب	في الخارج
الطبعة الشهرية	210 تراجم	400 تراجم
الطبعة ثلاثية اشهرية	-	200 تراجم
الطبعة نصف سنوية	350 تراجم	300 تراجم
الطبعة السنوية	210 تراجم	300 تراجم
الطبعة الرسمية	110 تراجم	200 تراجم

يطلب الاشتراك من الطبعة الرسمية
 الهاتف : 05.37.76.50.24 - 05.37.76.50.24
 الفاكس : 05.37.76.54.13
 البريد الإلكتروني : 05.37.76.50.24@bo.ma
 الموقع الإلكتروني : www.bo.ma
 في إسم الناشر : المكتب الملكي للطباعة الرسمية

إن الإصدارات القانونية والقضائية وكلها الرسوم والإجراءات والعهود المبرمة وغيرها وأعمالها حسنة رسمية ، ويحتم صحتها والاطمئنان إليها
 ويجب أن تفسر النصوص المراد تفسيرها إلى النسخة الرسمية يوم الإصدار على أي تعديل يطرأ على النسخة الرسمية في عدد يوم الإصدار من الإصدار التالي.

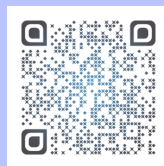
Toute l'actualité à portée de main grâce aux QR Codes



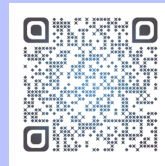
Etat d'avancement des documents d'urbanisme



PREINSTRUCTION



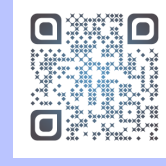
RECLAMATIONS



CONDIDATURES



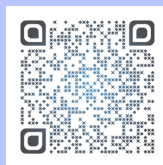
APPELS D'OFFRES



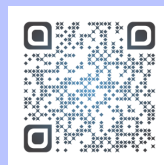
PUBLICATIONS



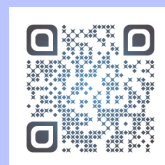
RESULTATS DES COMMISSINS



GEOPORTAIL



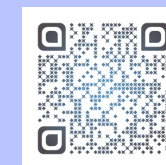
NOTES DE RENSEIGNEMENT



ACTUALITES



CONTACT



PRISE DE RENDEZ-VOUS

Réseaux sociaux



Facebook



YouTube



Instagram



Twitter

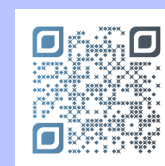
Accès directe aux services via le site web de l'AUESS



ARABE



FRANÇAIS



AMAZIGH



L'Agence Urbaine d'Essaouira fut créée en date du 19 Octobre 2006, en vertu du Décret n° 2.06.166.

L'Agence Urbaine d'Essaouira est un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, et relève de la tutelle du Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville.

Missions:

L'arrêté n°2-3572 du 08 juillet 2005 portant organisation financière et comptable des Agences Urbaines... Plus



123, Lotissement AL Mostakbal BP 409 Essaouira, 44000 Maroc.



Standard: 05 24 47 40 37



Direction: 05 24 47 58 85



DAF: 05 24 78 57 37



Fax: 05 24 47 40 38



contact@auessaouira.ma

